

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



3H



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation par la Maam pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement. La première partie aborde l'organisation (étapes, méthodologie, planification...), l'éco-responsabilité et l'accessibilité. La seconde partie se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...).

Objectifs :

- Savoir organiser une manifestation occasionnelle dans le respect des réglementations et en accord avec son projet associatif
- Prendre en compte le développement durable dans l'organisation de ses événements
- Penser à l'accessibilité de son événement

Contenu :

- Méthodologie d'organisation d'une manifestation.
- Réduire l'impact de notre événement sur l'environnement
- Réussir un événement inclusif : méthode, bonnes pratiques...

DATE(S) DE LA FORMATION

23 mars 2026
14H-17H

LIEU DE LA FORMATION

Espace Dewailly
80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE



0322925059



conseil@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ASSOCIATIF

